

015/009

L'AN DEUX MILLE QUINZE

LE 15 AVRIL à 18H30 heures

Date de la convocation
10 avril 2015

Nombre de conseillers
En exercice : 17
Présents : 9
Procurations : 4
Votants : 13

Présents : Christian PERO Vice-Président, Monique GUILLE, Pascal VEAUTE, Josette MONTEIL, Lahcene BAAZIZ, Bernard DOAT, Michèle RIEUX, Michelle LESOURD. Martine SOUQUET.

Absents excusés: Patrice GAUSSERAND, Ghislaine PEDOUSSAUT a donné pouvoir à Michelle LESOURD, Marie-Christine BOUTONNET a donné pouvoir à Christian PERO, Claude SEGUIER a donné pouvoir à Madame RIEUX, Michaële BOTT, Michel HOSPITALIER, Danièle CONDO a donné pouvoir à Monique
Absents : Fanny NELATON

TARIF HORAIRE 2015 DU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le tarif horaire d'intervention des Aides à Domicile auprès des Bénéficiaires de l'A.P.A., de la P.C.H. et éventuellement de l'A.S.E. est arrêté par notification du Conseil Général du Tarn.

Compte tenu du nombre prévisionnel d'heures d'interventions, le tarif horaire applicable à compter du 1^{er} mars 2015 est égal à 21,92 €.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la proposition du Conseil Général du Tarn ci-dessus,

FIXE à 21,92 € le tarif horaire d'intervention auprès des Bénéficiaires cités ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place de la présente.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
ET EXECUTOIRE.
Transmis en Préfecture.
Le 16 avril 2015

Le Président,
Patrice GAUSSERAND